

# LIVRET AUX FAMILLES : ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET EXTRA-SCOLAIRE

Année scolaire 2025/2026



## Service Enfance et Jeunesse

*L'île  
aux enfants*  
POLE ENFANCE ET JEUNESSE



11 bis rue Ferdinand Buisson  
08000 Villers-Semeuse

# **SOMMAIRE**

- I. Le projet éducatif territorial
- II. Le projet pédagogique
- III. Le règlement intérieur / Modalités d'inscription et tarifs
- IV. Le fonctionnement de l'accueil périscolaire et extra-scolaire
- V. Santé
- VI. Annexes



## I. Le projet éducatif territorial

Le projet éducatif de l'île aux enfants, élaboré par la municipalité de Villers-Semeuse prend en compte toutes les orientations éducatives de la commune et vise à : **«Développer les actions éducatives, sportives et culturelles favorisant ainsi l'éducation du citoyen et son engagement dans la vie de la commune ».**

L'objectif majeur de l'équipe éducative est d'agir pour une **action éducative** et de **loisirs pour tous**, sans **aucune distinction**, permettant ainsi le **respect des droits** mais aussi **des devoirs de l'enfant**.

### Nos engagements éducatifs

Mixité sociale dans le but de faire face à toutes inégalités et exclusions.

Mixité culturelle, découvrir, apprendre et comprendre le monde dans lequel il vit.

Mixité d'éducation pour que chaque enfant puisse avoir les mêmes droits et les mêmes possibilités pour apprendre et se former.

## II. Le projet pédagogique - « L'Île citoyenne : ensemble au quotidien ! »

**Le projet pédagogique**, validé par la commune, est un document qui découle du projet éducatif territorial et qui est élaboré par l'ensemble de l'équipe d'animation qui encadre les enfants lors des temps d'accueil périscolaire et durant les vacances scolaires.

Le projet pédagogique de cette année s'intitule "**L'Île citoyenne : ensemble au quotidien !**". Il guidera l'ensemble des actions éducatives mises en place de **septembre 2025 à juillet 2026**. Ce projet vise à accompagner les enfants dans leur construction en tant qu'individus et futurs citoyens, tout en valorisant la vie collective et le respect de chacun.

### Objectifs éducatifs et axes pédagogiques

- Construire une cohérence éducative entre les différents temps (cantine, accueil du matin et du soir, animations...).
- Vivre ensemble : à travers les activités de groupe, les jeux coopératifs, les temps d'échange, l'enfant apprend à composer avec les autres, à écouter, à faire preuve de tolérance et à résoudre les conflits de manière non violente.
- Autonomie : les enfants sont encouragés à faire seuls ce qu'ils peuvent faire seuls, à faire des choix, à assumer des responsabilités à leur mesure, tout en sachant qu'ils peuvent être accompagnés en cas de besoin.

### Mise en œuvre au quotidien

- Activités autour de la citoyenneté (chartes de vie commune, débats...).
- Activités favorisant l'autonomie (ateliers libres, choix d'activités, mini-projets à gérer en groupe...).
- Rituels collectifs : cercle de parole (expression libre, tour de parole sur un sujet choisi), météo des émotions (pour

apprendre à nommer et exprimer ce que l'on ressent), bilans d'activités (retours sur ce que les enfants ont aimé, appris, ou souhaiteraient changer), rituels du matin ou du soir (petits temps calmes, annonces de la journée, rappel des règles...).

✚ **Temps forts autour de la citoyenneté et de l'inclusion :**

- Journée des droits de l'enfant
- Semaine de la solidarité
- Fête de la coopération
- Inclusi'N'Day (journée de l'inclusion)
- Journée de sensibilisation à la trisomie 21
- Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme etc....



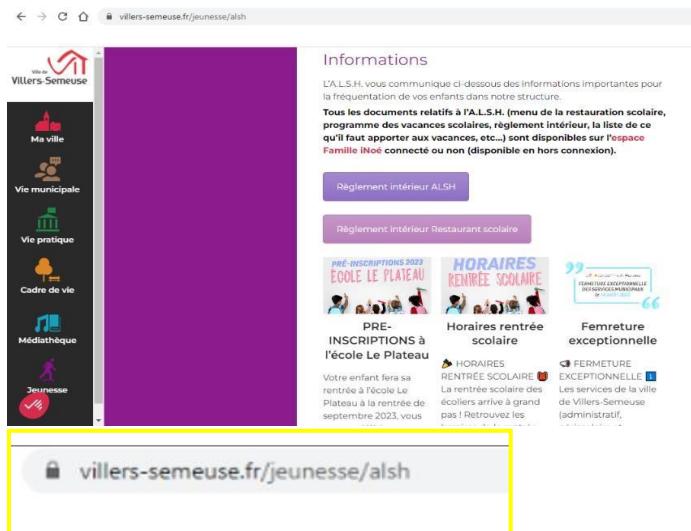
Important

### III. Le règlement intérieur / Modalités d'inscription et tarifs

**Le règlement intérieur** fixe les règles d'organisation et de fonctionnement de l'espace d'accueil des enfants.

L'accueil au sein de ces services impose l'adhésion de l'enfant et de ses parents à ce règlement intérieur.

*Les règlements intérieurs du service enfance et jeunesse (Accueil et Restauration scolaire) sont accessibles et peuvent être consultés sur le site de la ville et via votre espace famille.*



The screenshot shows the 'Informations' section of the Villers-Semeuse website. On the left, there is a sidebar with icons for 'Ma ville', 'Vie municipale', 'Vie pratique', 'Cadre de vie', 'Médiathèque', and 'Jeunesse'. The main content area has a purple header 'Informations'. Below it, there is text about the ALSH (Accueil de loisirs et de vacances) and links to 'Règlement intérieur ALSH' and 'Règlement intérieur Restaurant scolaire'. There are also two boxes: one for 'PRE-INSCRIPTIONS 2023 ÉCOLE LE PLATEAU' and another for 'HORAIRES RENTRÉE SCOLAIRE'. At the bottom, there is a yellow box containing the website URL 'villers-semeuse.fr/jeunesse/alsh'.

**Modalités d'inscription** (voir *annexes* pour plus de détails) : l'inscription se fait obligatoirement sur **l'espace famille iNoé** en ligne de préférence sur votre ordinateur que sur téléphone. Il vous suffit de nous contacter par mail : [enfance-jeunesse@villers-semeuse.fr](mailto:enfance-jeunesse@villers-semeuse.fr), pour demander un lien de 1ere connexion afin de pouvoir créer votre espace famille.

*Le lien qui vous sera envoyé n'est valable que 2 jours, il faudra bien l'utiliser dès sa réception.*

**Des documents obligatoires seront à joindre sur votre espace famille pour inscrire votre enfant et réserver :**

- *Certificat médical de non contre-indication à la vie en collectivité ou copie des vaccinations à jour.*
- *Attestation de quotient familial (CAF ou MSA).*

*Si vous n'en avez pas : joindre une attestation écrite de votre part spécifiant ne pas avoir de compte CAF ou MSA.*

Le tarif le plus élevé sera alors appliqué.

À partir de cet espace, vous pourrez inscrire votre ou vos enfants aux activités que vous souhaitez :

- **Accueil (garderie) du matin et/ou du soir** : à partir de 7H30 et accompagnement à l'école/ de la sortie d'école jusque 18H30 (réservation matin et/ou soir mais facturation au ¼ d'heure) ;
- **Temps devoirs** (à réserver une semaine à l'avance)

Les lundis et jeudis de 17H à 18H à l'île aux enfants- Places limitées !

- **Restauration scolaire** du midi (réservation entre chaque période de vacances scolaires, sinon nous envoyer un mail avec les dates désirées)
- **Centre de loisirs du mercredi** (journée ou demi-journée + repas) ;
- **Centre de loisirs vacances scolaires** (il faudra réserver jusqu'à 15 jours avant la date souhaitée sous réserve de place disponibles).

**Garderie vacances et mercredi : de 7h30 à 9h et de 17h à 18h00.**

**Les tarifs :** Tous les accueils proposés par le service Enfance et Jeunesse sont des services payants, fixés par délibération du Conseil Municipal.

Le tarif varie en fonction du quotient familial calculé par la CAF.

Les différents forfaits pour l'année en cours sont consultables sur le site de la ville de Villers-Semeuse, onglet périscolaire et sur votre espace famille.

## IV. Le fonctionnement de l'accueil périscolaire et extra-scolaire

L'accueil permet de prendre en charge les enfants avant et après l'école par des animateurs professionnels en école élémentaire et maternelle qui proposent des ateliers ludiques et de détente.

→ *Les lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis dans les locaux du service enfance et jeunesse : 11 bis rue Ferdinand Buisson.*

### 1. Accueil du matin

L'accueil du matin se fait de manière échelonnée de **7H30 à 8H30** pour tous les enfants scolarisés à Villers-Semeuse en classes maternelle et élémentaire.

Deux salles de garderie sont mises à disposition des enfants :

- une garderie pour les enfants de 3 à 6 ans (maternelles et CP)
- une garderie pour les + de 6 ans (CE1 à CM2).

 **À 8H10** : les enfants des écoles de **SEMEUSE, CHARME** maternelle et élémentaire prennent le bus (arrêt salle des fêtes) accompagnés par leurs animatrices vers leurs écoles respectives.

  **À 8H20** : les enfants de l'école du PLATEAU restent sur place et sont accompagnés par leurs animatrices dans leurs classes.

### 2. Accueil du soir

#### • École Le Plateau :

Les enfants de l'école élémentaire sont récupérés à partir de 16H15 dans la cour de récréation par une animatrice tandis que les enfants des classes maternelles sont déposés en garderie par leur ATSEM.

#### • École Le Charme maternelle et élémentaire / École Semeuse :

Les enfants sont récupérés dans les écoles à 16H15 par les agents périscolaires et prennent le bus à partir de 16H20 qui les dépose à l'accueil de loisirs (arrêt salle des fêtes) pour la garderie du soir.

**Arrivée des enfants en garderie : vers 16H40**

 Passage aux toilettes et lavage de mains des enfants.

- ✚ Prise de goûter fourni par les parents.
- ✚ Mise en place d'activités récréatives et ludiques pour les enfants.
- ✚ Précisions : Les enfants ne font pas leurs devoirs pendant ces temps d'accueil.

*Les parents peuvent récupérer les enfants avant la fin du service d'accueil du soir, soit jusqu'à 18h30.*



### 3. Temps devoirs

#### **Nous proposons également un TEMPS DEVOIRS du CP au CM2**

Le temps devoirs apporte une aide par groupe de 8 enfants maximum, dans une salle, au calme et sous la surveillance d'une étudiante de l'I.N.S.P.E.

*Il permet aux enfants de s'avancer dans leurs devoirs avant le retour à la maison.*

*Cependant, les parents veilleront toujours à vérifier que les devoirs soient faits et à les poursuivre à la maison s'ils ne sont pas terminés.*

***Un enfant ayant terminé ses devoirs avant 18h retournera en garderie avec ses camarades.***

#### **QUAND ?**

***Tous les lundis et jeudis de 17H à 18h pendant la période scolaire***

Les inscriptions se font aussi sur l'espace famille Inoé.

Attention places limitées et réservation une semaine à l'avance.



## 4. Restauration scolaire

### Horaires et trajets en bus

- Trajet en bus pour la restauration scolaire : *le départ se fait devant les écoles vers le terminus l'île aux enfants (arrêt Salle des fêtes) et le retour de l'arrêt Salle des fêtes vers les écoles.*

Écoles	Départ / Retour
École Semeuse	11H50 / 13H00 *
École Charme Maternelle	11H55 / 13H00 *
École Charme Primaire	12H15 / 13H15

\*Accompagné d'une ATSEM classe maternelle et d'une animatrice

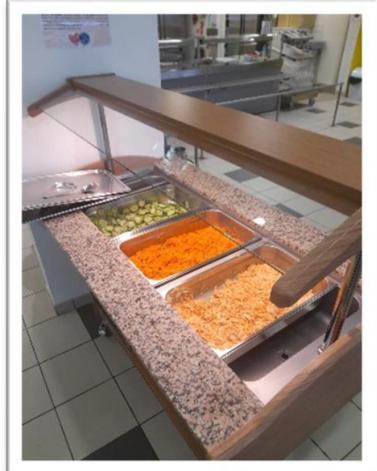
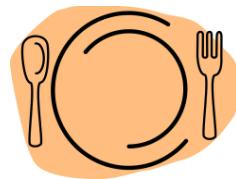
### Prise en charge des enfants et déroulement de la pause méridienne

Écoles	Heure début et fin de repas
École Le Plateau	11H45 → 12H30
École Semeuse	12H00 → 13H00
École Charme Maternelle	12H00 → 13H00
École Charme Primaire	12H30 → 13H15

- 11H45 : accueil et prise en charge des enfants dès la sortie des classes dans la cour de récréation pour les classes élémentaires. Quant à la prise en charge des enfants en classe de maternelle, elle se fait dans l'école, l'animateur accompagné de l'ATSEM récupère les enfants dans la classe ou le couloir de l'école.
- Les enfants en maternelle sont servis à table par leurs ATSEM qui apporte une aide attentive en les accompagnant dans leur prise de repas.
- Les enfants en classes élémentaires vont chercher leurs plats au self, ils sont servis par les agents de service de la cantine. L'animateur veille à ce que chaque enfant dispose d'un plateau-repas assez complet (entrée, légumes, plat, dessert, fruit, fromage...).



Self et espace restauration scolaire  
des classes de maternelle et  
élémentaire...



Un bar à salades est mis à disposition des enfants dans le but de réduire le gaspillage alimentaire et de proposer toujours un légume.

Tout au long du repas, les animateur(trices) et Atsem invitent les enfants à manger dans un calme relatif, sans pour autant imposer le silence, afin de favoriser un moment de convivialité. Ils échangent avec les enfants et proposent des jeux pendant le repas, tels que des devinettes ou des jeux de mémoire.

***Pour encourager cette ambiance conviviale tout en maintenant un niveau sonore adapté, un dispositif ludique et pédagogique a été mis en place dans notre cantine...***

Il s'agit du Décibruit, notre ami chasseur de bruits, un outil qui capte le niveau sonore dans la salle de restauration et le retransmet par un signal visuel, puis musical, invitant au retour au calme. Les animateurs et Atsem sensibilisent les enfants aux conséquences du bruit durant le repas et désignent un ou plusieurs enfants comme **“Super-Héros du bruit bien Surveillé”**, chargés d'avertir et de réguler le niveau sonore à leur table.

Chaque jour, des médailles sont attribuées aux meilleurs chasseurs de bruits. C'est à l'animateur(trice) encadrant(e) de récompenser son groupe d'enfants par l'attribution de ces médailles. En plus du tableau où sont collées les récompenses, un carnet est mis à disposition pour les classes maternelles et élémentaires afin d'y noter quotidiennement les médailles attribuées à chaque groupe. Chaque trimestre, une récompense est offerte aux meilleurs chasseurs de bruits.



Depuis un an, des casques antibruit sont disponibles à la cantine pour les enfants sensibles au bruit.

## Après le repas...

- Passage aux toilettes et lavage des mains des enfants.
- Mise en place et proposition d'un temps d'animation avec des activités ludiques et éducatives en lien avec le projet pédagogique :  
pour les petits : activités calmes en groupe, lecture d'histoires, coloriage, relaxation, comptines, jeux extérieurs...

pour les grands : jeux extérieurs et jeux sportifs (jeu du bâton, foot, basket, course de relais...), jeux de société, débat philosophique sur un thème bien précis, art plastique, devinettes, danse, chant, activités manuelles...

**Planning des activités disponible sur l'espace famille** : un planning des activités est établi pour chaque période et proposé aux enfants pendant la pause méridienne. Ce planning comprend une diversité d'activités réparties sur la semaine, telles que des jeux d'expression, des jeux sportifs, des activités manuelles, etc. L'animateur encadre et anime les activités qu'il aura lui-même mises en place.



- 13H20 : fin des activités et reprise de classe pour les enfants.



#### 4. Centre de loisirs : mercredi et vacances

Le centre de loisirs accueille les enfants scolarisés (âgés de 3 à 12 ans et collégiens) sur Villers- Semeuse ou résidant à Villers-Semeuse (sauf vacances scolaires de décembre et dumois d'août

**Les mercredis à l'île aux enfants :** les réservations se font directement par le site internet de la commune : [www.villers-semeuse.fr](http://www.villers-semeuse.fr)

**Les vacances à l'île aux enfants :** les inscriptions sur l'espace famille Inoé sont prises en journée complètes et pour une semaine (pas de fractionnement possible).

Les réservations devront être faites au plus tard une semaine avant la période des petites vacances. Pour les vacances d'été, les dates de réservation sont communiquées sur le site de la commune.

Horaires	Déroulement d'une journée type à l'ALSH *
7H30 -9H00	Temps d'accueil (Garderie)
9H00-12H00	Activités menées par l'équipe d'animation
12H00-13H00	Prise de repas ( <a href="#">plats cuisinés par un traiteur</a> )
13H00-15H30	Sieste pour les petits
13H00-14H00	Temps calme pour les grands
15H30-16H00	Jeux intérieurs ou extérieurs
16H00-16H30	Goûter (fourni par le centre)
16H30-17H00	Activités ludiques et éducatives
17H00-18H00	Accueil échelonné des parents et départ des enfants

\*Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis sur le site de l'île aux enfants : 11 bis rue Ferdinand buisson.

**Un projet pédagogique pour les vacances scolaires** qui explique les objectifs pédagogiques de l'accueil de loisirs et les moyens mis en place pour les atteindre est disponible à l'accueil du service enfance et jeunesse et peut être consulté sur l'espace famille.

**GROUPE COLLEGE :** Activités spécifiques, renseignements par mail ou à l'accueil !



## V. Santé

### Projet d'accueil individualisé « P.A.I »

Le projet d'accueil individualisé (PAI) concerne uniquement les enfants atteint de trouble de santé tels que :

- pathologie chronique (asthme, épilepsie, obésité...),
- allergies,
- intolérance alimentaire.

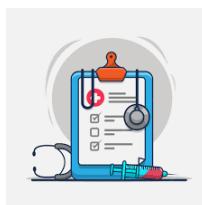
**Si votre enfant se trouve dans l'une de ces situations**, vous devez en avertir le/la directeur(rice) d'école et la direction du service enfance et jeunesse pour mettre en place un PAI.

Ce document écrit permettra de préciser les adaptations à apporter à la vie de l'enfant en collectivité (accueils scolaire et périscolaire). Il est établi à parti des besoins thérapeutiques de l'enfant, en concertation avec le médecin ou l'infirmière scolaire, les parents, le directeur(rice) de l'école et la directrice du service périscolaire. Le P.A.I est valable pour une année scolaire et doit être renouvelé par la famille à chaque rentrée scolaire. À défaut, l'enfant ne pourra pas être accepté au sein des accueils périscolaires.

### Administration de médicaments

En cas de maladies chroniques ou ponctuelles, et sous réserve que la prise de médicaments soit indispensable au moment de l'accueil (du midi notamment), celle-ci peut être autorisée si l'ordonnance originale du médecin traitant, une autorisation parentale ainsi que la boîte de médicaments originale sont remises à la direction du service enfance et jeunesse.

**Aucun traitement « tiré du sac », ne sera administré à l'enfant sans informations préalables.**



## VI. Où se trouve le service enfance et jeunesse ?

### Lieu des temps d'accueil (garderies) et de loisirs (mercredis et vacances)

➤ 11 bis rue Ferdinand Buisson à Villers-Semeuse

#### Portes automatiques avec visiophone

Pour venir récupérer et/ou déposer vos enfants à la garderie vous devez :

- Vous présenter au visiophone en indiquant le nom de votre enfant
- Attendre que l'on vous ouvre puis le petit « clic » et TIRER pour entrer.



**Chaque personne doit se présenter visage face caméra pour que le personnel d'animation puisse prévenir votre enfant et vous le ramener dans le hall d'accueil et assurer la sécurité de tous.**

*POINT INFOS À L'EXTERIEUR*



## VII. ANNEXES

### L'INTERFACE DE VOTRE ESPACE FAMILLE :

The screenshot displays the 'Espace Enfance & Jeunesse' interface. At the top, there is a navigation bar with icons for Accueil (Home), Espace Famille (with a logo of two children), Espace Enfance & Jeunesse, Messagerie (Messaging), and Déconnexion (Logout).

The main dashboard on the left shows family members: Famille CHEVAL, Laurene CHEVAL (Née le 15/12/2015), and Charlotte CHEVAL (Née le 12/02/2016). Below these are service sections: Secteur Enfance (Restauration 2023-2024, Du 02/09/23 au 05/07/24), Secteur Enfance (Périscolaire 2023-2024, Du 02/09/23 au 05/07/24), and Secteur Enfance (Mercredis 2023-2024, 6-12 ans, Du 06/09/23 au 03/07/24). There is also a button to 'Ajouter une personne' (Add a person) and an 'Entourage Familial' (Family Circle) section.

A central callout box contains text: 'Cliquez sur l'inscription souhaitée pour accéder au planning des réservations. Cliquez sur le nom de l'individu pour accéder à ses informations administratives.' Below this is a button to 'Afficher les inscriptions terminées' (Display completed registrations).

The right side of the interface is divided into sections: 'Actualités' (News) with a message from 29/03/2023: 'L'Espace Famille est là! L'Espace Famille est arrivé! N'hésitez pas à consulter le document d'aide à l'utilisation ou les tutos vidéos mis à votre disposition pour optimiser votre Espace Famille!'; 'Ma situation financière' (Financial situation) showing 'Mes factures A payer 285 €' and 'Mes paiements en ligne'; and 'Mes documents' (My documents) showing 'Mes documents à envoyer 2', 'Documents - Informations 2', and 'Tutoriels vidéo Espace Famille'.

At the bottom, there are links for 'Aide' (Help) and 'Mentions légales' (Legal mentions).

➤ En suivant ces liens vous accédez à une vidéo qui vous guidera sur l'interface de votre espace famille :

**COPIEZ/COLLER OU RECOPIEZ  
CES LIENS DANS VOTRE BARRE  
DE RECHERCHE POUR REGARDER  
LES VIDÉOS EXPLICATIVES !**



**Explication sur le tableau de bord :**

[https://www.youtube.com/watch?v=96F\\_uDlnWMY&t=39s](https://www.youtube.com/watch?v=96F_uDlnWMY&t=39s)

**La gestion des documents à fournir :**

<https://www.youtube.com/watch?v=SPFMs8cEiLw&t=71s>

# Informations pratiques

## **Pour nous contacter :**

☎ 03 24 26 55 70

✉ [enfance-jeunesse@villers-semeuse.fr](mailto:enfance-jeunesse@villers-semeuse.fr)

## **Sur place :**

11 bis rue Ferdinand Buisson - 08000 Villers-Semeuse  
(Bâtiment en bois face à la salle des fêtes)

### **Horaires d'ouverture de l'accueil administratif sur place :**

**Les Lundis/Mardis/Jeudis/Vendredis :**

De 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

**Les Mercredis :**

De 8h30 à 12h00

## **Renseignements sur :**

❖ <https://www.villers-semeuse.fr/jeunesse/alsh>

❖ Espace famille Inoé : <http://espacefamille.aiga.fr>